



## Traité Sanhedrin

### Michna 4 - Chapitre 9

מי שנתחייב שתי מיתות בית דין, יידון בחומרה. עבר עבירה שיש בה שתי מיתות, יידון בחומרה; רבי יוסי אומר, יידון בזיקה הראשונה שבאת עליו.

Celui qui aura été condamné par le Beth-Din à deux peines de mort [différentes pour deux chefs d'inculpation différentes] se verra appliquer la peine la plus sévère des deux. S'il a commis une faute qui le rend possible de deux peines de mort [différentes] il se verra appliquer la plus sévère des deux. Rabbi Yossé dit : on lui appliquera celle qui correspond à l'interdiction par laquelle il s'est trouvé concerné en premier.



### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)